



## Communiqué de presse Pour diffusion immédiate

### **Le ruisseau d'Ardoise ; un garde-manger pour la truite mouchetée !**

**Saint-Georges, le 6 juin 2011** - Le Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC) est heureux d'annoncer les résultats de la pêche aux insectes aquatiques (benthos) effectuée dans le ruisseau d'Ardoise à la hauteur du parc Rodrigue l'automne dernier. En effet, l'indice de santé du benthos volontaire est très bon ! Ce qui signifie que le ruisseau d'Ardoise est un excellent milieu de vie pour les « bibittes » et donc, que la qualité de l'eau est bonne !

L'analyse des échantillons indique la présence de nombreuses espèces intolérantes à la pollution dont des éphémères, des plécoptères et des trichoptères ! Comme certains insectes peuvent habiter un cours d'eau pendant 3 ans avant d'en sortir, le fait d'y retrouver un grand nombre d'espèces intolérantes à la pollution montre que la qualité de l'eau du ruisseau d'Ardoise est excellente depuis déjà quelques années. Les insectes prélevés ont également démontré que la biodiversité est riche dans le ruisseau et donc, que l'habitat est excellent pour le développement du benthos dans ce cours d'eau.

Le ruisseau d'Ardoise a été échantillonné par le COBARIC dans le cadre du programme de surveillance volontaire *SurVol Benthos* élaboré par le *Groupe d'éducation et d'écovigilance de l'eau* (G3E) dont les données recueillies sont reconnues par le Ministère du Développement Durable et des Parcs. Il est possible de les consulter sur la carte interactive du site Internet du G3E (<http://www.g3e-ewag.ca/programmes/carte-interactive/index.php#>).

Les résultats obtenus démontrent clairement qu'il y a de la nourriture pour la truite mouchetée dans le ruisseau d'Ardoise ! Il ne reste donc plus qu'à y améliorer son habitat pour la voir enfin y vivre en grand nombre.

Rappelons que le COBARIC a pour mission d'organiser, dans une perspective de développement durable, la gestion intégrée de l'eau à l'échelle du bassin versant de la rivière Chaudière. Le COBARIC agit auprès des usagers de l'eau du bassin versant de la rivière Chaudière afin de favoriser la pérennité de la ressource eau, par la concertation et la participation des usagers de l'eau du territoire.

-30-